



**HAL**  
open science

## Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration aux marchés

Géraud Magrin, Jean-Yves Jamin, Guy Faure, Guillaume Duteurtre

► **To cite this version:**

Géraud Magrin, Jean-Yves Jamin, Guy Faure, Guillaume Duteurtre. Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration aux marchés. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis., 2003, Garoua, Cameroun. 16 p. hal-00131552

**HAL Id: hal-00131552**

**<https://hal.science/hal-00131552v1>**

Submitted on 16 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration aux marchés

Géraud MAGRIN\*, Jean-Yves JAMIN\*, Guy FAURE\*, Guillaume DUTEURTRE\*\*

\*CIRAD-PRASAC, Avenue Agropolis, 34398 Montpellier Cedex 5, France

\*\*CIRAD-EMVT-PRASAC/LRVZ, BP 433, N'Djamena, Tchad

**Résumé** — Les savanes d'Afrique centrale qui s'étendent à travers le nord du Cameroun, le sud du Tchad et la République centrafricaine présentent une certaine homogénéité. Milieux de transition entre Sahel et Afrique forestière, ce sont des espaces enclavés, encore peu urbanisés, au peuplement contrasté, où la culture cotonnière marque fortement les systèmes agraires. Des changements rapides sont néanmoins en cours. La croissance démographique encourage l'intensification des cultures et alimente des fronts pionniers agricoles. Les crises cotonnières et l'urbanisation stimulent l'essor du vivrier marchand et l'intégration de l'élevage aux marchés. Les perspectives alimentent cependant bien des incertitudes. La chute des cours mondiaux et les difficiles privatisations rendent incertain l'avenir du secteur cotonnier. L'émergence des ONG et des organisations de producteurs, le désengagement de l'Etat, les décentralisations, sont des sources d'espoir autant que d'interrogation. La prochaine exploitation du pétrole tchadien et les grands travaux routiers devraient amplifier les mutations spatiales en cours. En stimulant l'urbanisation, elles augmenteront la demande en produits agricoles et pastoraux, encourageant la diversification et l'intégration aux marchés des systèmes économiques ruraux, là où les conditions naturelles, l'accessibilité et les dynamiques sociales sont les plus favorables. L'association d'une approche écorégionale avec la prise en compte des diversités locales permet ainsi de comprendre les dynamiques spatiales contemporaines en Afrique.

**Abstract** — **Central African savannahs: between isolation and market integration.** The savannahs of Central Africa, which spread across northern Cameroon, southern Chad and the Central African Republic, are fairly homogenous geographically. Situated between the Sahel and the African forest regions, they are transitional environments, enclosed areas, which are still very rural and have relatively dense though varied populations. The development of cotton production since colonial times has made a real mark on agricultural systems. These areas are being affected by rapid changes. Demographic growth is encouraging the intensification of crop production and the combination of crop and livestock production. At the same time, people are moving from densely populated areas to set up agricultural pioneer fronts in sparsely populated areas. The cotton crises and regional urbanization are stimulating agricultural diversification, which is marked by the growth in commercial food crops and the integration of livestock production into the markets. However, the future outlook for evolution is very uncertain. The cotton sector has an uncertain future given the world market crash and pressure from the Bretton Woods institutions to privatize. The reorganization of management which has seen non-State structures (NGOs, farmer organizations) taking the initiative to the detriment of the State or the increasing decentralization policies are as much a source of hope as a cause for concern. The next extraction of Chadian oil from Doba is likely to amplify the spatial changes that have begun. The same applies to the road construction that is underway. By stimulating urbanization, they will increase demand for crop and animal produce and encourage agricultural and pastoral systems to diversify and become better integrated into the market. Thus, they are likely to lead to a situation where land is increasingly graded which will benefit those whose geographic potential (natural conditions, accessibility) and social dynamics will adapt most to the changes in progress. This study illustrates how an eco-regional approach combined with awareness of local diversity helps us to understand contemporary spatial dynamics in Africa.

## Introduction

Les lectures de la géographie africaine empruntent souvent le prisme de découpages en grands ensembles, qui dessinent des entités à géométrie variable. Parmi ces découpages, la distinction biogéographique entre milieux de forêt, de savane et de steppe sahélienne, constitue une des plus fréquentes. Pour la masse continentale de l'Afrique boréale au sud du Sahara, les gradients du milieu dessinent largement les paysages naturels et orientent l'adaptation des systèmes agricoles et pastoraux à des conditions écologiques relativement homogènes. Celles-ci se reflètent aussi souvent dans des formes de civilisations spécifiques. Les savanes soudanaises d'Afrique centrale, qui s'étendent au nord du Cameroun, au sud du Tchad et sur une grande partie du territoire de la République centrafricaine, et dont les dynamiques de développement ont été orientées depuis plusieurs décennies par la culture cotonnière, paraissent bien illustrer ces perceptions. La structure du peuplement et des échanges internes s'assimile à celle des savanes d'Afrique de l'Ouest. Des noyaux de denses paysanneries acéphales s'imbriquent avec des sociétés plus structurées, auxquelles elles s'opposaient avant la colonisation par des relations antagoniques. En matière économique, de l'Atlantique au bassin tchadien, de semblables flux entre savanes et forêt valorisent depuis longtemps les complémentarités écologiques méridiennes (Couty, 1968).

Néanmoins, l'originalité de ces savanes d'Afrique centrale exprime celle de l'aire géographique où elles s'inscrivent par rapport aux espaces comparables d'Afrique occidentale : le sous-développement particulier y a été entretenu par l'enclavement plus marqué, l'héritage d'encadrements coercitifs, l'appartenance à des Etats fragiles depuis l'Indépendance, l'éloignement des poches de prospérité littorales.

Au-delà de leur relative diversité paysagère – des hautes terres des monts Mandara, de l'Adamaoua ou du Nord-Ouest centrafricain, aux plaines inondables du Logone et du Chari, en passant par les bas plateaux oubanguiens - ces savanes présentaient une image homogène : celle d'une région agricole active, où l'enclavement n'avait permis que le développement de la seule culture « moderne » du coton, aux côtés des mils et sorghos traditionnels. Mais les dynamiques récentes tendent à remettre en cause cette unité relative : crise cotonnière, désenclavement et croissance des villes font émerger un espace plus différencié, où se superposent des aires capables de tirer parti des possibilités nouvelles et des zones plus fragiles, parfois sous tension. En arrière-plan de cette mosaïque territoriale en émergence se profile une fracture. Celle qui sépare, au seuil du bassin du Tchad et de la Bénoué, des zones actives reliées aux dynamiques positives des pôles méridionaux nigériens et camerounais, arrimés à l'Afrique de l'Ouest, des espaces marginalisés, solidaires du naufrage politique et économique de l'Afrique centrale.

Ainsi, il semble que les causes principales d'évolution des systèmes ruraux sont à rechercher moins dans les conditions naturelles où s'insèrent les activités agricoles et pastorales que dans les circonstances socio-politiques qui en constituent le cadre historique. L'analyse des structures et des dynamiques spatiales d'un même ensemble écorégional conduit à évaluer l'importance relative des facteurs communs à des territoires relevant de plusieurs Etats et la part des particularismes nationaux et locaux. Parmi ces facteurs communs, on entendra par exemple l'accessibilité ou l'enclavement, les prix mondiaux des matières premières, l'impact des innovations techniques. Parmi les facteurs nationaux ou locaux, on considèrera le contexte sécuritaire et politique, les structures administratives, les politiques publiques, l'état des infrastructures, la taille des marchés, ou encore les attitudes des différentes ethnies et cultures face au changement.

Il s'agira donc ici, à partir d'observations réalisées sur les savanes soudanaises d'Afrique centrale dans le cadre du Prasac, de distinguer parmi les dynamiques en cours celles qui relèvent de changements communs à l'ensemble des savanes africaines des itinéraires plus originaux, traduisant des logiques de situation particulières, ou des spécificités inscrites dans la diversité de réalités locales. Ainsi, nous tenterons de montrer en quoi le thème de l'intégration des systèmes agricoles et pastoraux aux marchés, favorisée par l'urbanisation, dans ces espaces longtemps caractérisés par un fort enclavement, et où la diversification vis-à-vis de l'ancienne culture de rente hégémonique du coton offre des opportunités nouvelles, paraît constituer un facteur explicatif central dans l'analyse des changements en cours.

## Lignes de force et mutations de l'organisation de l'espace

### Les pleins et les vides : des vases communicants ?

Le peuplement des savanes soudaniennes se distingue de celui des steppes sahéliennes : plus dense en moyenne, il présente également des contrastes plus importants, opposant des poches de très fortes densités à des espaces vides. Ces ruptures dans la distribution démographique doivent davantage à l'histoire qu'au milieu (Cabot, 1964 ; Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000). Les dynamiques récentes tendent néanmoins à atténuer ces oppositions héritées. Sur fond de vigoureuse croissance démographique, les opportunités du développement alimentent des fronts pionniers importants, des zones denses vers les anciens déserts humains.

En Afrique centrale, les savanes soudaniennes marquaient la transition entre le Sahel des royaumes esclavagistes ou des sociétés nomades et les espaces méridionaux plus humides, peuplés d'agriculteurs sédentaires, cibles des premiers. Stratégies de razzia ou de refuge s'inscrivent encore nettement dans l'espace, et ainsi sur la carte des densités (figure 1).

Les zones à fortes densités les plus peuplées correspondent aux populations longtemps animistes, refoulées dans des milieux difficiles d'accès dont elles ont valorisé la fonction de refuge. Le caractère extrêmement mêlé du peuplement y atteste cette dimension de véritable « nasse à peuples ». Ces milieux sont de deux types opposés : des massifs montagneux escarpés, comme le massif du Yadé, à la frontière du Cameroun, du Tchad et de la République centrafricaine, ou surtout les monts Mandara, entre Nord Cameroun et Nigeria d'une part ; d'autre part les plaines inondables du moyen Logone, qui constituaient une protection relativement efficace contre les cavaleries des razzieurs (Cabot, 1964). En marge de ces plaines, l'existence de structures sociales relativement centralisées permettant de tenir tête aux pressions des Etats voisins, dans des terroirs offrant des potentialités importantes, a permis d'atteindre localement des densités supérieures à 100 hab./km<sup>2</sup>, notamment dans les pays Moundang et Toupouri. Les plus fortes densités s'observent néanmoins dans les montagnes, dont l'aménagement méticuleux, au moyen de systèmes de terrasses très élaborés, a permis de dépasser localement plusieurs centaines d'habitants au kilomètre carré.

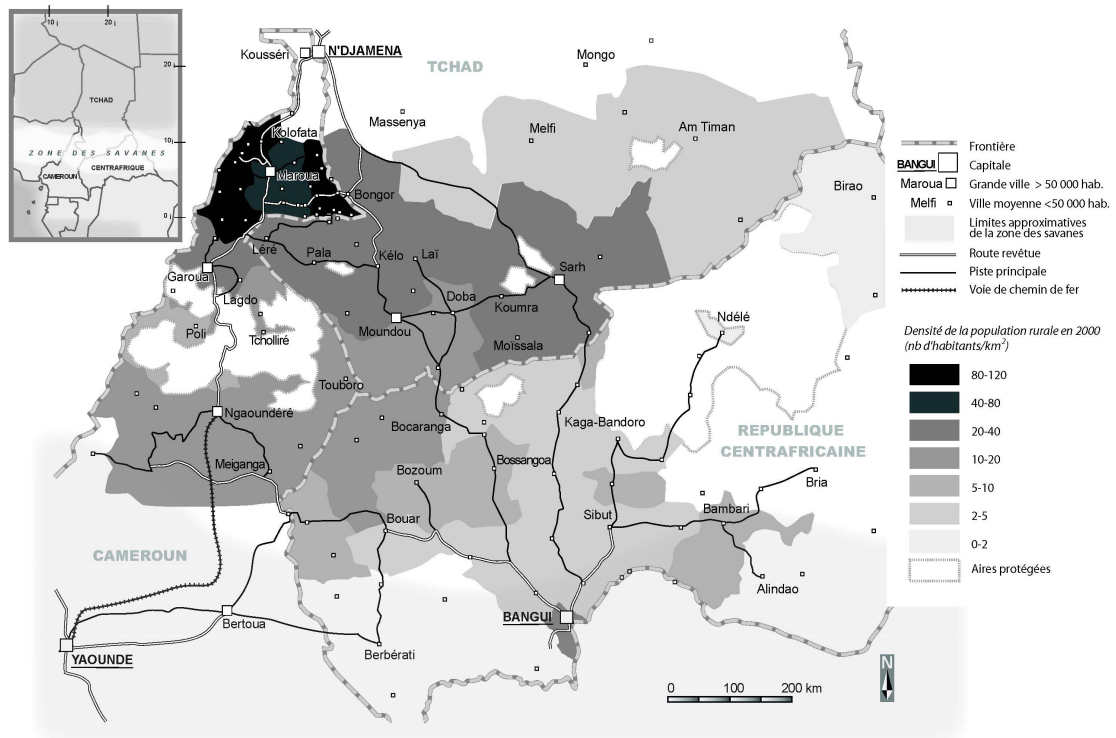


Figure 1. La structure du peuplement.

A l'opposé, les zones les plus vides signalent aussi l'héritage de cette histoire conflictuelle. Ainsi, au Tchad, la plaine du Chari, dont les bourrelets de berge limitent l'inondation annuelle, et ainsi la capacité de protection, constitue-t-elle un véritable *no man's land*, entre les pays contrôlés par le royaume du Baguirmi, grand chasseur d'esclaves, et les peuplements dispersés de l'interfluve Chari Logone. De même, entre Tchad et Cameroun, le long d'une diagonale Léré-Touboro, les vides du peuplement manifestaient une marche séparant le territoire des lamidats Foulbé (Rey Bouba), des aires plus denses à peuplement Ngambaye (région de Moundou). Le même phénomène s'observe au Nord-Est de la RCA, sur les marges du sultanat de Dar El Kouti.

Les sécheresses sahéliennes des années 70-80, la saturation foncière sous l'effet de la croissance démographique, ainsi que les perspectives offertes par les politiques de développement, sont les principaux facteurs explicatifs des mutations en cours.

Au Tchad, on a constaté une progression de fronts de colonisation agricole au sud et au sud-ouest d'une dorsale à forte densité (Fianga-Kélo-Moundou-Doba), conduisant à l'occupation des marches désertes dont il a été question. Les espaces de départ les plus répulsifs étaient à la fois les plus denses et les plus sensibles aux sécheresses (*koro*<sup>1</sup> de Bénoué).

De même, au Nord-Cameroun, l'interruption de la traite et le rétablissement de la sécurité au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont été favorables à une descente progressive des montagnards des monts Mandara (Mofu, Daba), d'abord vers les piémonts, puis vers les plaines. Ce mouvement s'est accéléré au cours des années 60-70, sous l'effet de la croissance démographique et des accidents climatiques, qui rendaient l'existence de plus en plus précaire dans ces bastions montagnards enclavés (Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000). L'accompagnement de ce mouvement a alors constitué l'objectif d'une première série de projets de développement.

Dans un deuxième temps, les épisodes de sécheresse des années 70-80 érigent les savanes soudaniennes en aires d'accueil pour les populations sahéliennes. Au Cameroun, ces migrations rurales répondent aux disettes de l'Extrême-Nord. Les crises alimentaires qui frappent les agropasteurs sahéliens Arabe Choa, les montagnards ou les populations des plaines précédemment citées, alimentent les fronts pionniers cotonniers dans le bassin de la Bénoué. La mise en œuvre d'ambitieux projets de développement (projets Nord-Est Bénoué et Sud-Est Bénoué) accompagne ce processus. Des Ngambaye tchadiens furent également nombreux à s'installer sur ces fronts pionniers ouverts par la Sodécoton<sup>2</sup>, à la faveur du projet Sud-Est Bénoué, dans la région de Madingrin et de Touboro (Roupsard, 1987 ; Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000).

L'évolution du peuplement en RCA présente des caractéristiques différentes. En l'absence de perspectives de développement et de désenclavement, les zones les moins denses, comme celles du Nord-Est, se vident de leurs forces vives vers les villes, notamment Bangui, abandonnant le territoire aux éleveurs transhumants venus du Nord (voir *infra*), à la faune des aires protégées et aux braconniers. Dans ces espaces, les dynamiques récentes s'apparentent ainsi davantage à celles de l'Afrique centrale forestière sous-peuplée qu'à celles des savanes soudaniennes du Tchad et du Cameroun, plus proches des évolutions ouest-africaines.

La progression des fronts pionniers et la valorisation des espaces auparavant inoccupés a fortement contribué à l'arrivée progressive d'éleveurs dans la zone (figure 4). Cette « descente » de pasteurs nomades ou transhumants, induite par les sécheresses successives de 1972-73 et de 1983-84, a en effet été rendue possible par la baisse de la pression parasitaire consécutive aux défrichements agricoles, ainsi que par le recours massif aux médicaments trypanocides.

L'installation des Peuls au Nord-Cameroun aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle s'est accompagnée d'une conquête territoriale. Durant les deux premiers tiers du XX<sup>e</sup> siècle, de manière pacifique, des groupes de pasteurs nomades s'établissent progressivement dans les interstices des terroirs agricoles ou dans les « déserts » démographiques. C'est le cas en particulier pour les Peuls Mbororo, arrivés en nombre dans le Nord-Ouest de la Centrafrique à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 60. C'est aussi le cas pour les Peuls qui s'installèrent dans le sud-ouest du Tchad et le Nord-Cameroun. Dans les années 70-80, la « descente » progressive de plusieurs groupes peuls et arabes de la zone sahélienne vers le sud du Tchad,

---

1. Les *koros* sont des plateaux sableux, interfluves des moyennes vallées du Logone et du Chari.

2. Société de développement du coton.



de même que l'arrivée très récente en Centrafrique d'éleveurs venus du Soudan ou du Tchad oriental, revêt cependant dans bien des cas une forte charge conflictuelle (cf. *infra*).

## L'emprise croissante des villes

L'Afrique centrale est caractérisée par la faiblesse des processus d'urbanisation endogène pré-coloniaux. L'existence de cités dans la basse et la moyenne vallée du Logone, ainsi que de villes au Nord-Cameroun, qui constituaient les capitales des lamidats (Maroua, Ngaoundéré), montre à nouveau le caractère intermédiaire de ces savanes soudaniennes, entre les milieux forestiers sans ville et sans Etats structurés et le Sahel des royaumes et des cités commerçantes.

En termes de taux d'urbanisation actuels, ce statut intermédiaire se vérifie à nouveau. Les savanes soudaniennes sont un peu plus urbanisées que les espaces sahéliens proches, mais moins que ceux de forêt, avec des taux légèrement supérieurs à 20 %. Ce renversement par rapport aux logiques urbaines antérieures traduit les changements opérés par l'économie coloniale. Entre le Sahel abandonné faute de mieux à son autosubsistance et les régions forestières littorales riches en matières premières exportables, le coton développé dans les savanes d'Afrique centrale a pu soutenir, dans des proportions, certes modestes, le développement de l'économie monétaire et le processus d'urbanisation.

Des facteurs géographiques – la configuration des territoires – expliquent par ailleurs que les capitales nationales soient extérieures aux savanes d'Afrique centrale. Il en est de même des grandes métropoles régionales. Toutes les villes de plus de 500 000 habitants (Bangui, Brazzaville, Douala, Kinshasa, Libreville, Maiduguri, N'Djamena, Yaoundé) sont ainsi extérieures à la zone soudanienne. Cela n'empêche pas ces villes de jouer un rôle considérable dans les transformations en cours des espaces de savanes, notamment par les marchés qu'elles constituent pour les produits agricoles (cf. *infra*).

Malgré la faiblesse du taux d'urbanisation, les savanes d'Afrique centrale présentent un encadrement urbain assez dense, à l'image de leur peuplement. Il se décline en un petit nombre de villes moyennes, et en un nombre nettement plus important de petits centres. Le réseau urbain de la zone considérée s'organise autour de trois villes au Nord Cameroun (Garoua, Maroua, Ngaoundéré), deux au Tchad (Moundou, Sarh), et trois en Centrafrique (Bouar, Bossangoa, Bambari).

Le rayonnement de ces villes varie largement selon leur taille et leurs fonctions. Au Nord Cameroun, les métropoles régionales que sont Ngaoundéré (180 000 habitants), mais surtout Maroua et Garoua (respectivement 250 000 et 320 000 habitants), qui possèdent des fonctions administratives, industrielles et commerciales bien développées, sont à même de drainer une part importante de l'exode rural, au détriment des capitales méridionales du pays, Douala et Yaoundé. En République centrafricaine, la déshérence de l'économie agricole suffit à concentrer dans la capitale l'espoir des déclassés ruraux. Faute d'activités salariées, les villes des savanes retiennent peu de migrants, qui sont plutôt attirés par les villes périphériques bénéficiant des retombées de l'exploitation diamantifère ou forestière et de trafics frontaliers lucratifs, comme Berbérati (44 000 habitants). Les villes du Nord et du Centre-Est (comme Bossangoa et Bambari, respectivement 32 000 et 39 000 habitants) souffrent des difficultés de l'économie cotonnière et vivrière, auxquelles s'ajoute, pour Bouar (41 000 habitants), le manque à gagner lié au départ de l'armée française.

Dans le sud du Tchad, les villes exercent une attraction également modérée (Magrin, 2001). Seuls des centres comme Koumra, Pala, ou Kélo (35 000 habitants), mais surtout Sarh (85 000 habitants) et Moundou (120 000 habitants) exercent un recrutement un peu plus large. Cette dernière apparaît comme la véritable capitale du Sud tchadien, tant pour son potentiel industriel que par la présence importante d'ONG ou de projets de développement. Elle sera probablement la principale bénéficiaire de l'afflux de populations consécutif aux travaux de réalisation des infrastructures d'exploitation du pétrole de Doba.

La taille de ces villes, leur potentiel économique, ainsi que leur capacité à exercer une influence sur leur arrière-pays rural, varie donc en fonction des contextes nationaux. Les villes secondaires camerounaises sont les plus fortes, suivies par les villes tchadiennes; les villes centrafricaines apparaissant comme beaucoup plus effacées, du fait de leur gabarit démographique très inférieur. A l'échelle des espaces régionaux qu'elles polarisent (Nord-Cameroun, Sud du Tchad, Nord et Centre-Est de la Centrafrique), ces villes constituent à la fois des foyers de consommation, des pôles de regroupement et de stockage des produits agricoles destinés à une commercialisation à longue distance, et des foyers de diffusion des innovations, à travers la présence des encadrements, étatiques ou non (ONG, Eglises, sociétés agro-industrielles).

## Les voies du désenclavement

L'éloignement du littoral représente la dimension la plus évidente de l'enclavement. Au sein des savanes d'Afrique centrale, la distance à vol d'oiseau vis-à-vis du grand port le plus proche, Douala, varie ainsi de 600 km à Ngaoundéré ou 700 km à Bouar, au sud-ouest de cet espace, à plus de 1 000 km sur ses périphéries nord et est (environ 1 000 km pour Maroua, 1 200 km pour Sarh, 1 400 km pour Bambari). Mais la nature des milieux à traverser pour joindre les côtes explique davantage les difficultés de communication que les seules distances : les quasi-déserts humains des régions forestières sub-équatoriales du sud de la Centrafrique et du Cameroun, la redoutable falaise de la dorsale camerounaise et ses prolongements du Nord-Ouest centrafricain, ont opposé une résistance durable aux transports et aux velléités d'équipement. Si bien que les itinéraires effectifs sont parfois deux fois plus longs que ceux calculés à vol d'oiseau (plus de 2 000 km de Douala à Sarh).

En ouvrant le cœur du continent africain à l'économie mondiale, la colonisation a paradoxalement instauré l'enclavement comme contrainte principale à une mise en valeur reposant sur l'exportation des matières premières dans un cadre impérial. L'enclavement s'oppose en effet à la compétitivité des productions primaires de ces territoires, en renchérissant à la fois le coût des importations et celui des exportations.

Des années 30 aux années 70, le recours à des voies multiples a constitué la principale réponse au contexte d'enclavement externe. Le sud du bassin tchadien (Sud Tchad et Nord-Cameroun), et à un degré moindre l'Oubangui, présentaient une situation de concurrence tout à fait remarquable entre différentes voies de transport (Sautter, 1957). En fonction de leur nature, les produits destinés au commerce à longue distance empruntaient les chemins de fer nigériens, la voie fluviale de la Bénoué, l'acrobatique voie terrestre camerounaise, ou la longue mais relativement bien équipée « voie fédérale » (de Pointe Noire à Fort-Lamy).

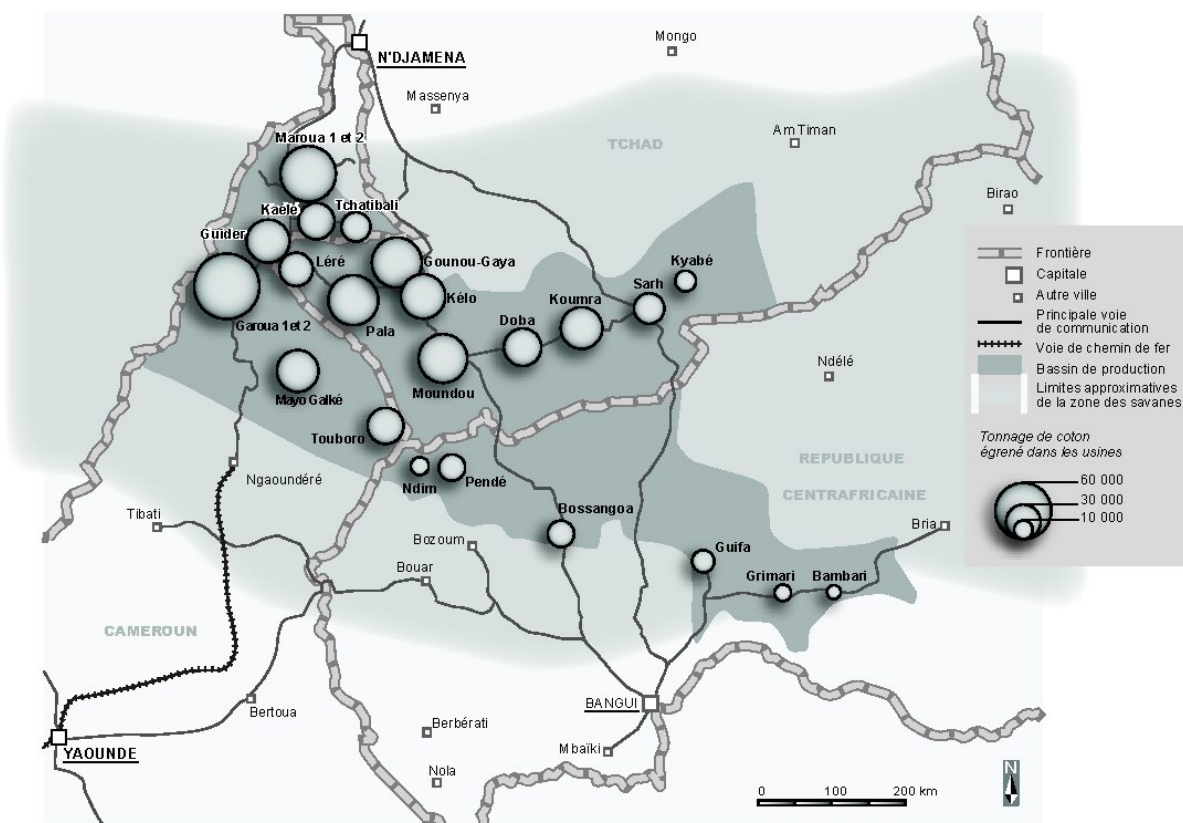
Si l'on considère les relations internes aux savanes d'Afrique centrale, en revanche, l'enclavement doit être invoqué avec davantage de prudence. La distance, la rugosité du milieu ou le vide démographique s'opposent surtout aux relations aux échelles internationales et nationales : le Nord-Cameroun fut longtemps très mal relié à son Sud, comme le sud du Tchad fut coupé de sa capitale et du reste du territoire tchadien quatre mois l'an, par l'inondation annuelle de la plaine du moyen Logone. Mais les contraintes internes à la circulation sont moins fortes : au sud de Moundou et Sarh, le relèvement de la cuvette tchadienne permet des communications routières permanentes avec la République centrafricaine. De même, au sud-ouest des *yaérés*<sup>3</sup>, les plaines du Nord-Cameroun n'offrent pas trop de contraintes à la circulation vers le sud-ouest du Tchad.

L'enclavement de la zone des savanes d'Afrique centrale apparaît donc comme relatif. Il n'en a pas moins eu des conséquences importantes sur les choix de développement et les modes d'encadrement. Ceux-ci s'interprètent à la lumière des situations particulières des trois Etats concernés. Au Cameroun, l'impossibilité apparente de rentabiliser le Nord a longtemps été compensée par une mise en valeur intensive des richesses du Sud. L'amélioration des relations entre le Nord et le Sud répondait surtout à des besoins politiques : assurer le fonctionnement et l'unité de l'ensemble du territoire. Au Tchad, au contraire, l'effort de mise en valeur a reposé précocement et de manière continue sur le sud cotonnier : l'exportation de ce produit a été jugée seule à même de valoriser ce territoire entièrement enclavé, et le premier réseau de pistes, ossature du système de transport actuel, constitué par rapport aux besoins de l'exploitation cotonnière. La RCA présentait une situation intermédiaire : les pistes servaient à contrôler la population d'un espace sous-peuplé, en même temps qu'à évacuer des produits locaux, ainsi que ceux de l'arrière-pays tchadien, dans le cadre impérial de l'AEF.

La nécessité de désenclaver le centre de l'Afrique a suscité un grand nombre de projets depuis un siècle, dont la plupart sont restés lettre morte. Au lendemain de l'indépendance, en 1962, la décision de construire un chemin de fer trans-camerounais, en lieu et place du Bangui-Tchad, consacre la victoire d'une logique nationale sur les logiques fédérales (Roupsard, 1987). L'équipement de la voie camerounaise permet un désenclavement extérieur certain du sud du bassin tchadien (figure 2). L'épine dorsale des communications régionales est constituée des 925 km de chemin de fer trans-camerounais de Douala à Ngaoundéré (1974), prolongés par un axe routier goudronné méridien de 745 km, de Ngaoundéré à Kousséri (1967-1979). Au cours des années 80, des bretelles goudronnées sont réalisées de part et d'autre de cet axe, pour desservir des régions peuplées ou actives au plan agricole. La route de Yagoua, qui longe le « *bec de canard* » camerounais pour aboutir à côté de la frontière tchadienne, est achevée en 1984.

---

3. Vastes plaines inondables de la vallée du Logone.



**Figure 2.** Le désenclavement des savanes d'Afrique centrale.

A la charnière du XXI<sup>e</sup> siècle, des réalisations nouvelles promettent d'améliorer les communications régionales (Magrin, 2001). Elles visent à relier les espaces jusque-là mal desservis du Tchad méridional et du Nord-Ouest centrafricain à la dorsale des relations camerounaises, avec la participation de programmes régionaux de l'Union européenne. L'axe goudronné de Bangui à Bossembélé a été entièrement refait au cours des années 90. Son prolongement vers Bouar est en cours et la frontière camerounaise pourrait être atteinte prochainement. Au Tchad, la liaison de Moundou vers Ngaoundéré (Cameroun) pourrait être achevée vers 2003.

Dans ce pays, le prolongement de l'axe goudronné N'Djamena-Guélengdeng vers Kélo (achevé) et Moundou (en cours) aura des conséquences considérables. A l'échelle tchadienne, il constituera un important facteur d'intégration nationale, en mettant fin à la coupure spatiale imposée auparavant par l'inondation de la moyenne vallée du Logone. A l'échelle sous-régionale, ces chantiers créeront un axe goudronné N'Djamena-Moundou-Ngaoundéré qui rétablira une situation de concurrence (avec l'axe Kousséri-Garoua-Ngaoundéré), que l'équipement initial de la voie camerounaise avait supprimée à son profit.

Enfin, la circulation dans la région reste souvent sous la menace des zaraguinas<sup>4</sup> d'autant plus fréquents que la frontière nigériane est proche et perméable, que la frontière tchado-centrafricaine est un lieu de tension latente, et que des groupes armés liés à divers mouvements politico-militaires existent toujours au Tchad.

## Les mutations des systèmes de production

Les savanes d'Afrique centrale restent marquées par le rôle majeur de la culture cotonnière, qui a profondément transformé les systèmes de production et les paysages ruraux. Néanmoins, face aux difficultés des filières cotonnières, les dynamiques récentes voient certaines cultures vivrières et l'élevage prendre une place de plus en plus importante dans les revenus des producteurs, souvent sans appui extérieur. Par ailleurs, la croissance démographique rapide accélère les mutations des pratiques agricoles

4. Coupeurs de routes.



ainsi que les modalités de gestion des ressources. Enfin, l'arrivée relativement récente de pasteurs nomades ou d'agro-pasteurs sédentaires modifie le profil des systèmes agraires.

## Du coton au vivrier marchand

Les systèmes de production soudaniens sont diversifiés du fait des conditions climatiques et édaphiques, des choix anciens des sociétés et des adaptations de celles-ci à l'environnement socio-économique actuel. Du nord au sud, les cultures vivrières dominantes sont le mil, bien adapté à la sécheresse, le sorgho, à la localisation assez souple, le maïs, important surtout au Cameroun, enfin les tubercules, principalement le manioc. L'arachide est cultivée dans les zones sableuses, largement représentées dans les trois pays. Le sorgho repiqué<sup>5</sup> est implanté dans les vertisols des grandes plaines inondables du moyen Logone (Cameroun, Tchad) et dans le bassin oriental du Chari, dans le Salamat (Tchad). Dans certaines zones inondables, le riz est cultivé avec des aménagements sommaires ou dans des casiers irrigués souvent dégradés. Le coton, culture de rente emblématique, s'étend sur de larges espaces, surtout au Cameroun et au Tchad.

La production cotonnière est ancienne en Afrique centrale. Dès la fin des années 20 au Tchad et en Centrafrique, à partir de 1950 au Cameroun, elle fut une culture forcée, imposée par l'administration coloniale pour subvenir aux besoins en fibres textiles de la métropole et alimenter les finances des territoires concernés. Après 1960, les Etats indépendants ont poursuivi une politique de promotion très volontariste de cette culture. Une meilleure organisation de la filière, dans laquelle la CFDT<sup>6</sup> a joué un rôle important, ainsi qu'un prix plus attractif payé au producteur, ont progressivement permis de faire accepter le coton. L'importance relative des revenus procurés par cette spéculation, la garantie d'achat et les services fournis par les sociétés cotonnières, notamment pour l'approvisionnement en intrants payés à crédit, ont fini par emporter l'adhésion des paysans. Dès les années 80, ils revendiquent cette culture et demandent même parfois son extension, ou son rétablissement dans des espaces où elle avait été arrêtée, comme les marges nord-soudaniennes au Tchad. La dévaluation du franc CFA, intervenue en janvier 1994, stimule fortement la production.

Cependant, l'histoire récente du coton est ponctuée de graves crises cycliques (1985, 1992 et depuis 1999), liées aux variations des cours de la fibre sur le marché mondial<sup>7</sup>. La libéralisation des marchés (suppression des subventions, privatisation), initiée depuis plus d'une décennie sous la pression des institutions de Bretton Woods, provoque actuellement une remise en cause profonde de l'ancien modèle cotonnier, tout en soulevant de nombreuses interrogations pour l'avenir. Le tableau I et la figure 3 montrent que les caractéristiques de la production cotonnière varient fortement d'un pays à l'autre.

**Tableau I.** Les différences de production cotonnière en Afrique centrale.

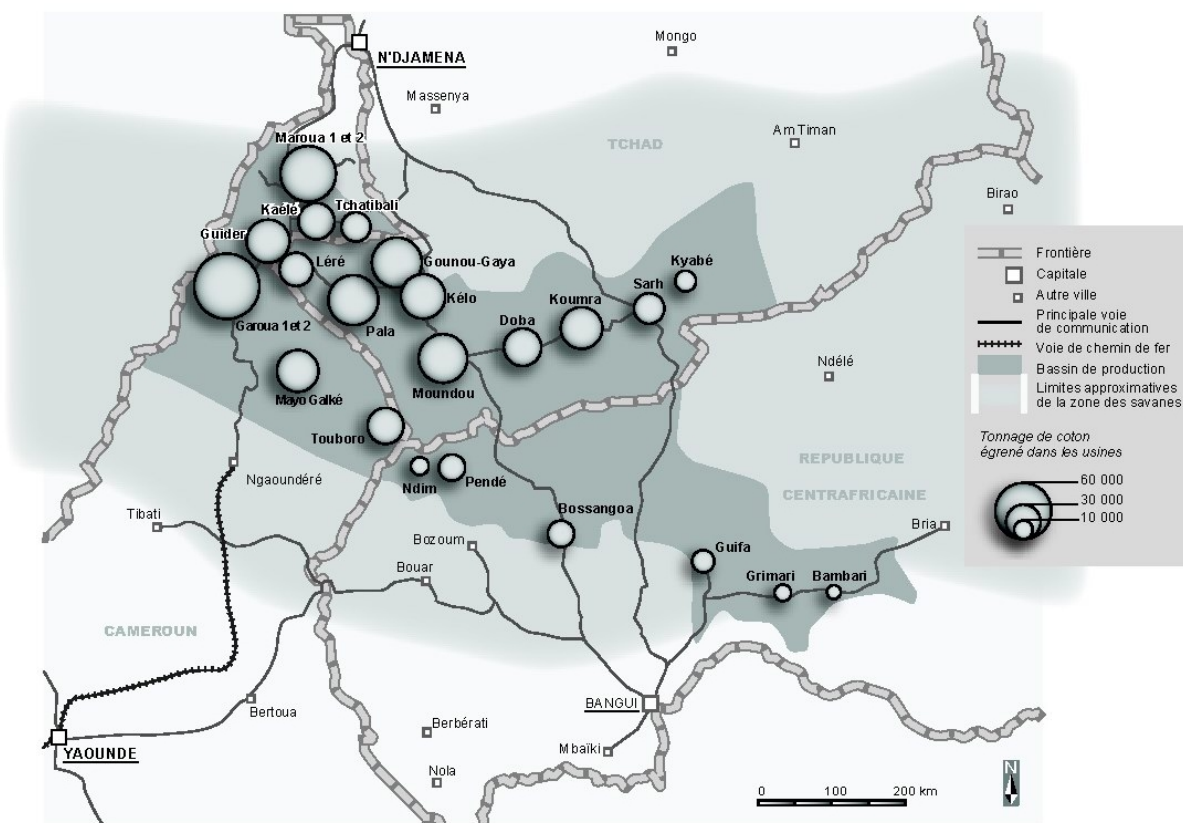
	60/61	70/71	80/81	90/91	94/95	99/00	00/01
<b>Cameroun</b>							
Surface (1 000 ha)	55	102	65	94	141	180	199
Production coton graine (1 000 t)	29	38	84	113	153	196	225
Rendement (kg/ha)	530	380	1290	1200	1090	1090	1130
<b>Tchad</b>							
Surface (1 000 ha)	300	303	166	207	203	300	240
Production coton graine (1 000 t)	47	95	86	157	95	180	143
Rendement (kg/ha)	160	310	520	760	470	600	600
<b>Rca</b>							
Surface (1 000 ha)	162	126	81	47	51	47	39
Production coton graine (1000 t)	33	54	23	37	16	22	25
Rendement (kg/ha)	200	430	280	790	310	470	640

Source : Sociétés cotonnières (Cotontchad, Sococa, Sodécoton).

5. Muskuwaari en fulfuldé, berbéré en arabe tchadien.

6. Compagnie française pour le développement des fibres textiles, devenue Dagriss (Développement des agro-industries du Sud) en 2001.

7. Au cours de la campagne 2001-2002, les cours du coton ont atteint – en dollar constant – leur plus bas niveau historique : 35 cents la livre ; depuis, ils se sont un peu rétablis (50 cents), mais devraient, selon l'ICAC (International Cotton Advisory Committee), rester à des niveaux assez faibles dans le futur proche (50-60 cents).



**Figure 3.** Les déséquilibres de la production cotonnière.

En Centrafrique, la culture cotonnière a évolué de façon erratique et globalement régressive au cours des décennies, et reste caractérisée par des rendements faibles. C'est dans le bassin du Nord-Ouest (préfecture de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé) que le coton apparaît le mieux enraciné. Celui du Centre-Est (préfectures de la Kémo, de la Nana-Grébizi et de la Ouaka) connaît une production plus faible et très irrégulière. Nulle part le coton ne fournit une part déterminante des revenus. Les paysans centrafricains, même dans les zones cotonnières, tirent principalement leurs ressources monétaires d'autres activités (manioc, chasse, cueillette), et l'Etat des ressources minières et forestières (Mbétid-Bessane, 2001).

Au Tchad, après les crises des années 80 (guerre civile, sécheresse), il faut attendre la fin des années 90 pour assister à un véritable boom cotonnier, marqué par une extension des superficies cultivées au sein de la zone cotonnière méridionale comme sur ses marges (région de Kyabé au nord-est de Sarh, et même de Bongor et Melfi). Le coton demeure la ressource principale de l'Etat, qui capte une large part des plus-values de la filière<sup>8</sup>.

Au Cameroun, le coton prend progressivement mais régulièrement de l'importance, sous l'effet des efforts permanents de la Sodécoton, dont la politique d'intervention a permis l'obtention de rendements élevés. Le cœur de la zone cotonnière se déplace progressivement vers le sud du fait de la baisse de la pluviométrie (environ 150 mm de moins entre les années 60 et les années 80), de la saturation foncière dans certaines zones très peuplées (70 à 100 hab./km<sup>2</sup>) et surtout de l'ouverture de nouveaux espaces agricoles (cf. *supra*). Si le coton est essentiel pour l'économie du Nord-Cameroun, il n'est cependant pas un enjeu majeur pour les recettes de l'Etat camerounais, qui dispose au sud d'autres ressources. Cette situation favorise un réinvestissement des plus-values de la filière dans la région de production, ce qui est beaucoup moins vrai au Tchad.

La capacité du secteur cotonnier à continuer à jouer un rôle moteur en matière de développement rural soulève bien des interrogations. Les institutions de Bretton Woods exercent actuellement une forte pression pour faire privatiser les structures existantes, démanteler les filières intégrées et créer des

8. Les prélèvements, officiels ou occultes, sont en effet plus faciles sur une filière relevant du secteur formel comme celle du coton, que sur des filières informelles, comme celle de l'élevage.

marchés concurrentiels. Les résistances opposées par les Etats pour préserver ces précieuses sources de revenu (au Tchad, le coton est la principale source de devises, en attendant le pétrole) ne semblent que pouvoir retarder les échéances.

Dans ces conditions, sera-t-il possible de maintenir un système de crédit pour l'approvisionnement en intrants ? Saura-t-on préserver un minimum d'activité cotonnière dans les périodes d'étiage des prix mondiaux ? Une réelle concurrence entre firmes privées est-elle envisageable dans ces espaces enclavés ? S'achemine-t-on vers des réorganisations spatiales, avec une concentration de la production autour des usines d'égrenage les moins enclavées ?

L'urbanisation de l'Afrique centrale et le progressif désenclavement des savanes favorisent l'essor des cultures vivrières. S'inscrivant dans des échanges anciens associant des zones écologiques complémentaires (Couty, 1968), elles alimentent des flux importants vers les villes soudaniennes, mais aussi vers les grandes villes de la sous-région, sahéliennes (N'Djamena) ou forestières (Yaoundé, Douala, Bangui, Libreville, Brazzaville).

Au Cameroun, le maïs s'est développé dans le sillage du coton. Sa forte expansion est appuyée par la Sodécoton, qui délivre les intrants nécessaires à sa culture (semences, engrais et herbicide). S'inscrivant en rotation avec le coton dans des systèmes de production souvent mécanisés<sup>9</sup>, il accompagne son développement et n'entre pas en compétition avec lui. Etranger aux habitudes alimentaires anciennes, il est largement destiné à la vente.

Le sorgho repiqué est également une production en plein essor, au Cameroun<sup>10</sup>, mais aussi au Tchad (Raimond 1999). Les principaux travaux, liés au repiquage, se situent en septembre/octobre, avant la récolte du coton. Ils permettent aux paysans qui ont accès aux vertisols favorables au muskuwaari de conduire deux cultures par an. La production est soit principalement autoconsommée, notamment dans les zones à forte densité (pays Toupouri), soit commercialisée. Le Salamat est considéré comme le grenier à céréales du Tchad, grâce au *berbéré*. Dans la plaine du Diamaré, au Nord-Cameroun, les grands producteurs et les commerçants de Maroua et Garoua en font une culture exclusivement de rapport.

Stimulée par la demande croissante des grandes villes de la zone forestière, l'arachide voit sa production s'accroître. Mais à la différence du maïs et du muskuwaari au Nord-Cameroun, l'engouement qu'elle suscite constitue souvent davantage une réponse aux difficultés de la filière cotonnière (Tchad, Centrafrique) qu'un effet induit de son extension. Au Tchad, sa production dépasse celle du coton, et plus de la moitié en est commercialisée, à travers un réseau de marchés bien organisé (Magrin, 2000).

Le riz connaît une situation plus contrastée. Les quelques périmètres irrigués localisés le long du Logone et du Chari sont dans une situation difficile, étant donnée la dégradation des infrastructures hydro-agricoles et les problèmes de rentabilité (Seignobos et Iyebi-Mandjek, 2000). Ce n'est que dans quelques plaines inondables, comme dans le moyen Logone, qu'il joue un rôle économique prépondérant (Magrin, 2001).

Enfin, autour des villes et dans certaines zones favorables, le maraîchage (légumes frais et oignons) procure également des revenus attractifs.

Il est intéressant d'observer que ces filières des vivriers marchands se sont développées spontanément, pratiquement sans appui, à la différence du secteur cotonnier. Elles font preuve d'un dynamisme et d'une capacité d'adaptation aux aléas de la conjoncture tout à fait remarquables.

## De l'extensif à l'intensif

Dans les espaces peu peuplés des savanes d'Afrique centrale, la disponibilité en terre et la course au foncier incitent les paysans à défricher de larges espaces, à déménager plutôt qu'à aménager. Dans cette agriculture extensive en travail et en intrants, les rendements restent faibles, même si la productivité du travail n'est pas négligeable. Dans les zones de fronts pionniers de la province Nord du Cameroun, ou dans quelques zones au sud de Moundou et à l'est de Sarh au Tchad, le coton est la culture du migrant qui veut réussir. Elle lui permet d'acquérir progressivement un capital d'exploitation et de se tailler un

---

9. Traction animale pour le labour, le sarclage et les transports.

10. Les surfaces de muskuwaari sont passées de 20 000 ha dans les années 80 à près de 150 000 ha en 2000.

domaine foncier. Dans ces nouvelles terres plutôt riches, les contraintes agronomiques sont limitées et autorisent des façons culturales économes en temps. Les dépenses liées à la production sont modérées, les investissements dans le foncier inexistantes et les rendements en coton et céréales élevés. Le paysan tire ainsi de son milieu des revenus attractifs, avec une productivité du travail importante. Ainsi, quand cela est possible, l'extensif permet une bonne rentabilité de la journée de travail et limite les risques économiques, grâce à des achats faibles d'intrants.

Cependant, de manière générale, l'augmentation de la densité de population engendre une raréfaction des jachères et de profondes modifications des systèmes de production. L'allongement du temps de mise en culture et le raccourcissement des jachères entraînent une baisse des rendements. Mais rapidement, de nouveaux systèmes de culture émergent et les rendements peuvent être stabilisés, voire améliorés. Les terroirs se fixent, avec souvent des auréoles d'intensification et des champs de case régulièrement fumés. De même, des systèmes d'élevage plus intégrés à l'agriculture se développent (voir *infra*).

C'est ainsi que le coton participe fortement au système fixé, quand les terres sont bien essouchées et que la charrue travaille facilement. Il entre alors en rotation avec les vivriers (céréales, dont le maïs, légumineuses, dont l'arachide) et contribue à maintenir la fertilité des terres, grâce aux engrais minéraux ou à la fumure organique dont il bénéficie<sup>11</sup>. Les rendements sont souvent de bonne tenue (plus de 1 000 kg/ha) comme cela s'observe entre Garoua et Maroua au Cameroun, ou autour de Pala et Léré au Tchad. Dans ces milieux, le coton est au cœur des stratégies des producteurs pour développer leur exploitation. Les paysans sans attelage essaient d'accumuler un surplus monétaire en cultivant du coton. Pour ce faire, ils louent souvent les services de paysans équipés, pour agrandir leurs champs. En bénéficiant éventuellement d'un crédit d'équipement octroyé par la société cotonnière ou un projet, ils peuvent ensuite acquérir un ou plusieurs animaux de trait (bœufs au Tchad et en RCA, bœufs ou ânes au Cameroun) et du matériel. Les superficies cultivées par personne peuvent être accrues de manière notable, voire doublées, permettant ainsi d'améliorer les revenus monétaires.

Quand la densité de population vient à dépasser 70 à 100 hab./km<sup>2</sup> (périphérie de Maroua, nord de Moundou, massifs montagneux), les innovations culturales ne permettent pas toujours d'éviter d'atteindre les seuils de surpeuplement. Le maintien de la fertilité des terres est difficile et les rendements baissent, ne permettant que difficilement de rentabiliser la culture cotonnière. Si cette dernière se maintient, c'est parce qu'elle permet aux paysans d'accéder au crédit et aux intrants, utilisés ensuite sur les cultures vivrières (*koro* de Bénoué au nord de Moundou).

Si de telles stratégies ont permis de répondre pendant des générations aux besoins alimentaires des sociétés, elles n'ont pas réussi à dégager des surplus agricoles importants, et n'ont pu déboucher sur un accroissement des revenus monétaires capable de satisfaire les nouveaux besoins en biens de consommation. Quand l'effort à fournir devient trop important, quand les revenus tirés d'une agriculture sous fortes contraintes baissent, quand finalement la productivité du travail chute sensiblement, une partie de la population émigre définitivement en ville ou vers des zones rurales plus favorables, comme le font les montagnards et les Toupouri du Nord-Cameroun vers la province du Nord, ou les habitants du *koro* de Bénoué vers Moundou ou les espaces pionniers du sud-ouest tchadien.

## Les nouveaux enjeux de l'élevage

Au-delà des bases agricoles traditionnelles de leurs économies, les savanes d'Afrique centrale sont aujourd'hui recomposées en de véritables territoires agro-pastoraux. On assiste ainsi à l'émergence de nouveaux enjeux pour l'élevage en zone des savanes. Ceux-ci sont liés à la fois au développement de l'élevage sédentaire et à l'apparition d'un pastoralisme nomade ou transhumant.

L'élevage sédentaire concerne une grande diversité d'espèces en zone des savanes. Les bovins sont en premier lieu élevés pour fournir des bœufs de traction. Cet usage a été diffusé dans le sillage de la culture cotonnière par les différentes compagnies nationales (Sodécoton, Socada<sup>12</sup>, Cotontchad<sup>13</sup>), à partir des années 60. Il offre aussi un moyen privilégié de capitalisation pour les agriculteurs les plus riches. A côté

---

11. Mais l'utilisation de la fumure organique reste modeste par rapport à certaines zones cotonnières d'Afrique de l'Ouest : moins de 5 % des superficies cultivées au Cameroun ou au Tchad.

12. Société centrafricaine de développement agricole.

13. Société cotonnière du Tchad.



des populations paysannes qui possèdent des bœufs depuis longtemps (Moundang, Toupouri, Massa au Tchad et au Cameroun), on constate que l'élevage bovin est en plein essor chez des ethnies qui ne le pratiquaient pas il y a seulement trente ans, notamment les Sara du sud-est du Tchad.

Peu connu, l'élevage des petits-ruminants permet la valorisation d'un capital souvent issu de l'activité agricole, et offre l'avantage par rapport à l'élevage bovin de représenter des sommes moins importantes, donc plus facilement mobilisables. Il est le plus souvent pratiqué par les femmes. De même, dans le Nord-Cameroun, le Nord-Ouest centrafricain et le Sud-Ouest du Tchad, l'élevage porcin semble en progression rapide. Commercialisé vers les marchés du Sud Cameroun, le porc représente, au même titre que l'arachide ou l'oignon, une production marchande de diversification des systèmes cotonniers.

La pénétration de troupeaux nomades ou transhumants dans l'espace soudanien s'est surtout manifestée par l'arrivée de bovins (figure 4). Elle s'est réalisée de façon diverse selon les pays et les régions. En Centrafrique, l'installation des Peuls Mbororo s'est faite sans grands heurts (Ankogui-Mpoko, 2002). Au Tchad, alors que la descente des Peuls et des Arabes Dakar dans les années 70-80 a donné lieu à des négociations pacifiques sur le partage des ressources, l'installation de nouveaux groupes, en particulier d'Arabe Missirié, a constitué depuis deux décennies une importante source de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ceux-ci s'expliquent à la lumière du contexte géopolitique national : sur fond de « conflit Nord - Sud », l'arrivée de ces éleveurs coïncide avec l'installation dans le sud du pays d'un personnel administratif à dominante « nordiste », accusé d'encourager les provocations des éleveurs par une grande partialité en leur faveur dans les jugements des différends. Au Nord-Cameroun, en revanche, les conflits résultent davantage, dans un contexte de forte croissance démographique, d'une augmentation de la pression agricole sur des espaces réservés à l'élevage depuis la conquête peule.

Enfin, comme l'illustre la figure 4, la pression de l'élevage s'exerce aussi sur les aires protégées, dernières zones libres d'activités humaines.

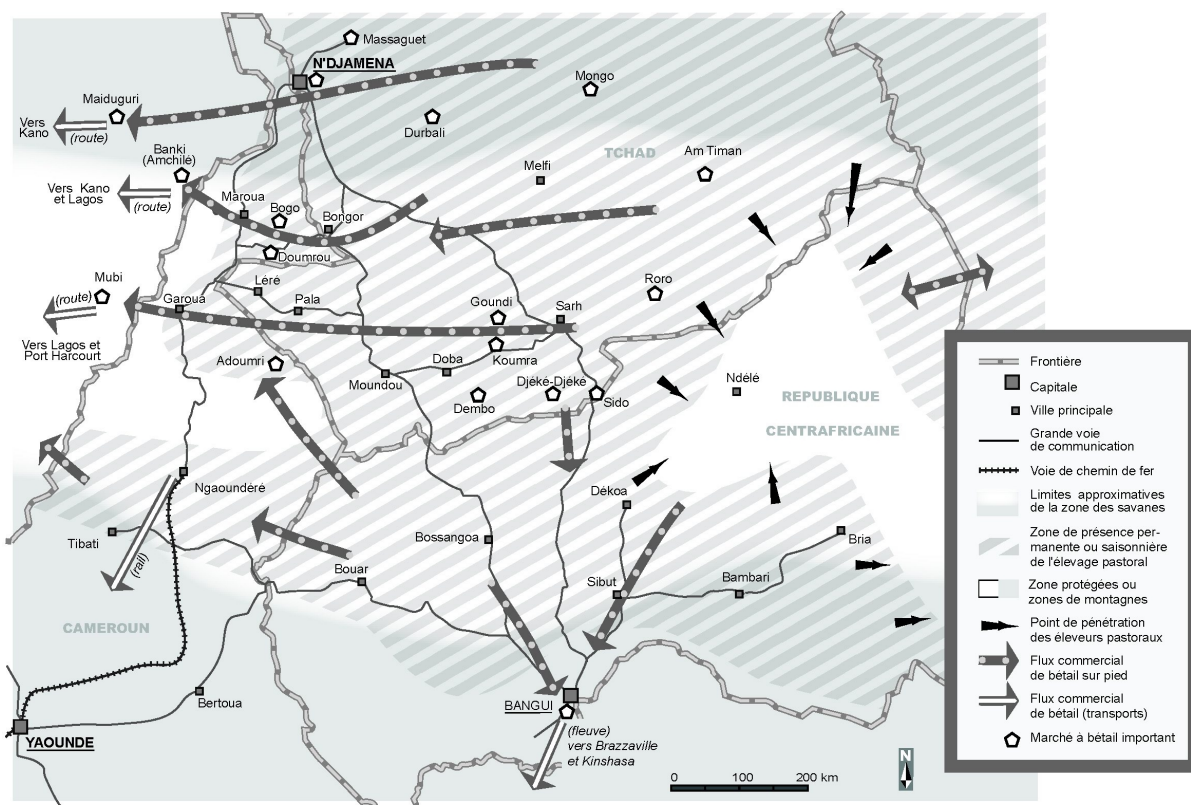


Figure 4. Le commerce régional des bovins.



Cette évolution de l'élevage est une révolution dans les savanes cotonnières d'Afrique centrale. A ce titre, elle porte des enjeux importants pour la recherche et les structures d'encadrement. Il s'agira notamment de favoriser la mise en place de nouveaux modes de gestion des ressources entre des populations d'agriculteurs ou d'éleveurs amenés à évoluer progressivement vers des pratiques agro-pastorales. Stimulée par les effets de la croissance démographique, l'intégration de l'élevage aux activités agricoles pourrait fournir une issue à la saturation qui menace les systèmes fonciers. Déjà, l'existence de contrats de métayage entre éleveurs et agriculteurs, de confiage d'animaux, ou de fumure, souligne que de nouveaux types de relations émergent, qui permettront de mieux valoriser la nouvelle nature agro-pastorale de ces espaces de savane.

## Crises et mutations des encadrements

### L'Etat à la recherche d'un rôle

Jusqu'au début des années 80, l'Etat jouait un rôle prépondérant dans l'encadrement du monde rural. Ses conceptions dirigistes s'enracinaient dans l'histoire coloniale de l'Afrique centrale, marquée par la mise en place des infrastructures par le travail forcé ou l'imposition de la récolte du caoutchouc puis de la culture du coton par l'administration. L'orientation volontariste des stratégies de développement mises en œuvre après les indépendances ne s'est guère traduite par des démarches plus participatives. Tous les appuis destinés au monde rural passaient par le cadre étatique.

Le développement rural a ainsi été confié à de grandes sociétés d'Etat, comme la Sodécoton et la Semry<sup>14</sup> au Nord-Cameroun, la Cotontchad et l'ONDR<sup>15</sup> au Tchad ou la Socada en Centrafrique. L'Etat assurait alors des fonctions d'approvisionnement, de crédit, de conseil technique, de collecte, de transformation, de stockage, de commercialisation et de fixation des prix, pour le coton, mais aussi pour le riz ou d'autres céréales. Il s'investissait parfois directement dans la production elle-même, à travers des fermes d'Etat, des ranchs ou des périmètres irrigués. Si ces actions ont permis de stimuler la production cotonnière, les échecs ont été nombreux dans le domaine des productions vivrières et de l'élevage.

A partir du début des années 80, ce modèle de développement est remis en cause sous l'effet de facteurs exogènes : sécheresses, baisse du prix des matières premières et crises budgétaires entraînent la mise en place des plans d'ajustement structurels, c'est-à-dire le placement sous tutelle des institutions de Bretton Woods de la plupart des économies africaines.

De fortes pressions s'exercent alors pour restreindre le rôle de l'Etat dans l'économie, et notamment dans l'encadrement de l'agriculture et du monde rural. Cette pression s'est d'abord exercée pour la privatisation ou le démantèlement des fragiles grandes sociétés rizicoles (Semry au Cameroun, OMVSD<sup>16</sup> et casiers A, B et C de Bongor et Doba au Tchad). Elle s'est aussi portée sur les opérations de soutien aux cultures vivrières ou à l'élevage, puis enfin sur les sociétés cotonnières, au cours des années 90. La pression est alors d'autant plus forte que la situation financière de ces sociétés est critique (Cotontchad, Sococa<sup>17</sup> en RCA). La Sodécoton camerounaise, plus puissante en termes de production et d'implantation politique et sociale, adossée à un Etat et à une économie plus solides, résiste mieux à ces pressions. Paradoxalement, cette résistance est actuellement renforcée par la faiblesse des cours du coton, qui rend plus aléatoire la réussite d'une opération de privatisation et incite donc d'autant plus à la prudence que les privatisations ouest-africaines, entamées plus tôt, n'ont pas été totalement convaincantes.

Dans ce nouveau contexte, les Etats doivent redéfinir leurs rôles. Or, leur position passive face à des évolutions en grande partie imposées de l'extérieur est lourde de conséquence quant à leur capacité à exercer les indispensables fonctions de régulation et de contrôle qu'ils sont les seuls à pouvoir assumer légitimement. L'Etat peine ainsi à mettre en place des dispositifs institutionnels d'orientation, de coordination et de contrôle, qui pourraient permettre aux nouveaux acteurs de jouer leur rôle avec davantage d'efficacité.

---

14. Secteur expérimental de modernisation de la riziculture de Yagoua.

15. Office national du développement rural.

16. Office de mise en valeur de Satégui Déréssia.

17. Société cotonnière centrafricaine.

De même, la capacité des Etats à poursuivre des réflexions sur la planification du développement semble compromise par les évolutions récentes. Ainsi, la fonction de collecte et de production d'informations statistiques est aujourd'hui laissée en déshérence, alors qu'elle ne peut être prise en charge par le secteur privé. Les statistiques agricoles ou pastorales ne s'appuient plus que sur un réseau limité d'agents de terrain des services de l'agriculture et de l'élevage disposant de très faibles moyens. Les sources de production d'information sont donc en grande partie taries, à l'exception notable des sociétés cotonnières. La grande misère de la collecte de l'information est souvent masquée par un traitement moderne et performant (statistiques, modèles graphiques, systèmes d'information géographique) d'autant plus trompeur que la fiabilité des données de base est de plus en plus incertaine. Or, sans données fiables, sur quelle base l'Etat, mais aussi les régions ou les collectivités locales, peuvent-ils prétendre fixer des priorités, orienter les concours extérieurs ou mener des réflexions prospectives ? Par ailleurs, une des difficultés à résoudre pour permettre à l'Etat de jouer son nouveau rôle réside dans les traditions ancrées chez ses agents. Remplacer l'encadrement dirigiste, autoritaire et descendant des décennies précédentes par des démarches de conseil, d'aide à la gestion et à la médiation, laissant une large part à l'accompagnement de dynamiques participatives ascendantes, suppose une véritable révolution culturelle, tant au niveau des cadres que des techniciens de base de l'appui au monde rural.

Enfin, parallèlement à la mise en place des transitions démocratiques, des processus de décentralisation ont été officiellement engagés. Dans de nombreux domaines, il est souhaité que les nouvelles collectivités locales prennent le relais de l'Etat. Pourtant, les pays des savanes d'Afrique centrale tardent à engager des politiques effectives de décentralisation, qui donneraient aux collectivités les moyens d'assumer les nouvelles fonctions prévues par les textes. Si au Cameroun les communes rurales ont été mises en place en 1995, leurs pouvoirs restent encore limités. Au Tchad et en RCA, les mesures effectives de décentralisation demeurent embryonnaires. Un des enjeux majeurs des décentralisations est de favoriser une meilleure gestion des ressources naturelles, la mise en place de mécanismes de régulation des conflits pour leur usage ainsi que la mise en œuvre de plans de développement ou d'aménagement des territoires. En Afrique centrale, où les contre-pouvoirs issus de la société civile sont faibles dans l'ensemble, il revient à l'Etat de veiller à ne pas laisser les producteurs ruraux démunis face aux potentats locaux – particulièrement influents au Nord-Cameroun par exemple (Hautdidier et Boutinot, 2002) –, ou sans instances de médiations entre communautés aux intérêts parfois violemment divergents.

### **L'émergence de nouveaux acteurs**

Pendant des décennies, l'émergence de nouvelles structures d'encadrement non étatiques a été plutôt freinée par les appareils d'Etat, tant au nom d'une conception volontariste du développement que pour des raisons de contrôle politique des campagnes. Depuis deux décennies, ces acteurs ont pris une importance croissante, et les difficultés rencontrées par les grands projets et les sociétés de développement nationales les ont fait progressivement sortir de l'ombre.

Un ensemble hétéroclite d'organisations non gouvernementales, d'associations confessionnelles, de groupements divers, ou encore d'entrepreneurs privés, a émergé d'abord là, où l'Etat intervenait peu, ou dans les secteurs dont il s'est retiré précocement : zones non-cotonnières, cultures maraîchères, petit artisanat, appuis aux femmes, micro-crédit. Au Cameroun, les ONG sont surtout présentes dans l'Extrême-Nord, au Tchad elles couvrent une large partie des zones de savanes, tandis qu'en RCA elles sont encore peu actives. Les Eglises ont été parmi les premières à s'engager ainsi, et parfois de façon très organisée (comités diocésains de développement du Cameroun, BELACD<sup>18</sup> ou missions protestantes au Tchad). Les sécheresses des années 80 au Cameroun et au Tchad, dont les effets ont été amplifiés, dans ce dernier pays, par la guerre civile, ont constitué un contexte favorable à l'installation d'un très grand nombre d'ONG (Magrin, 2001). Spécialisées au départ dans l'aide alimentaire d'urgence, elles ont étendu leurs actions à des thèmes très variés du développement rural (appui aux groupements, stockage de céréales, caisses d'épargne et de crédit, comités de santé, etc.). On constate parfois que des initiatives privées cohabitent, sur les mêmes créneaux, avec les appuis des ONG à des initiatives communautaires.

Les organisations paysannes ont une histoire théoriquement plus ancienne, avec la mise en place par les sociétés cotonnières de groupements villageois dès les années 70, pour assurer l'interface avec les producteurs dans le domaine de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation primaire du

---

18. Bureau d'études et de liaison des actions caritatives pour le développement.

coton. Mais ce n'est que récemment que le mouvement paysan s'est structuré plus fortement, avec un objectif d'autonomie appuyé par les agences internationales<sup>19</sup>.

Si la multiplication rapide de ces nouveaux acteurs apparaît comme porteuse d'évolutions, elle n'en pose pas moins un certain nombre de difficultés. Les initiatives sont souvent dispersées et parfois contradictoires, les coordinations difficiles à mettre en place, et les nouvelles organisations sont confrontées à des obstacles liés au faible niveau de formation de leurs responsables et de leurs membres.

Les champs d'intervention de ces nouveaux acteurs sont vastes, tant le retrait de l'Etat ou son absence prolongée de certains secteurs laissent de fonctions à occuper. Certains aspects sont particulièrement sensibles, comme le financement des activités économiques. En effet, alors qu'il est déterminant pour permettre l'accès des producteurs à des intrants ou des matériels dès le début des campagnes agricoles, il comporte des risques importants pour les acteurs financiers, vu l'absence de garanties offertes par les bénéficiaires (Roesch *et al.*, 2002). Ainsi, l'abandon parfois évoqué du crédit par les sociétés cotonnières ne pourrait pas être compensé par une extension des nouveaux réseaux de micro-finance rurale, ni par le secteur bancaire traditionnel, qui estime que les risques sont trop grands et les coûts de gestion trop élevés.

Les structures agraires, caractérisées par des familles de taille limitée, disposant de petites superficies et de maigres cheptels, n'autorisent guère l'initiative privée locale à investir en amont ou en aval du secteur agricole. L'arrivée d'opérateurs extérieurs dotés de moyens significatifs reste limitée, à cause des problèmes d'enclavement et de dispersion géographique de la clientèle potentielle, mais surtout du fait de la faible solvabilité du monde rural. Dans ce contexte, l'émergence de collectivités locales bien organisées et dotées de moyens conséquents, de groupements de producteurs et de coopératives, ou encore d'ONG locales, constitue un enjeu considérable pour appuyer les producteurs individuels et se substituer aux structures étatiques évanescentes. Ceci est par exemple très net dans le secteur de la transformation des produits, où les organisations professionnelles ont un rôle important d'interface à jouer entre petites entreprises et services d'appui (Cerdan *et al.*, 2002).

Enfin, de la même manière que pour les agents de l'Etat, l'accompagnement de ces initiatives passe par un investissement important dans la formation des acteurs (services d'appui, ONG, organisations paysannes) pour adapter les offres de service aux demandes, renforcer les capacités des responsables paysans et autres intervenants.

## Conclusion

Entre des structures spatiales marquées par l'enclavement et des dynamiques rurales caractérisées par une intégration croissante aux marchés, les savanes d'Afrique centrale présentent ainsi une certaine homogénéité. A la faveur des crises cotonnières, de l'essor de l'élevage et du vivrier marchand, l'économie rurale se diversifie. Tout laisse à penser que la réalisation en cours du projet pétrolier tchadocamerounais accentuera les dynamiques déjà identifiées (Magrin, 2001). L'augmentation de la circulation monétaire contribuera à accélérer l'urbanisation, et ainsi à stimuler la demande des villes en produits variés de l'agriculture et de l'élevage. Cela facilitera la transition en cours d'un système dual coton / céréales vivrières vers des systèmes plus diversifiés associant culture cotonnière, cultures d'autoconsommation et une part croissante de produits vivriers marchands. Mais ces recompositions se manifestent de manière très diverse selon les milieux et les pays, en fonction des infrastructures disponibles, de la proximité des marchés, des échanges ou au contraire des conflits qui se nouent entre les différents groupes sociaux. Les particularités locales doivent donc être fortement prises en compte dans la formulation de recommandations pour les politiques publiques.

L'approche écorégionale peut donc apparaître comme intéressante et féconde : elle permet de comprendre comment un milieu relativement homogène défini par des conditions naturelles (climat sub-humide, végétation de savanes), une situation d'enclavement et un peuplement dense, a orienté des formes de mise en valeur communes, autour d'une culture de rente unique développée par la coercition (le coton). Celle-ci a fortement influencé les structures spatiales, et se traduit dans l'organisation des

---

19. FNEC (Fédération des éleveurs centrafricains) en RCA, OPCC (Organisation des producteurs de coton) au Cameroun, MPZS (Mouvement des paysans de la zone soudanienne) au Tchad, ce dernier étant en opposition fréquente avec les services de l'Etat.

infrastructures, la localisation et les fonctions des villes, la nature des systèmes agricoles, la place de l'élevage au sein ou en marge de ces derniers. Mais cette lecture écorégionale ne donne pas, seule, toutes les clés pour lire la complexité des dynamiques qui remettent en cause ces structures. Ainsi, elle ne doit pas éluder les diversités locales ou nationales sous un déterminisme désuet, mais fournir au contraire, par les changements d'échelle qu'elle autorise, des cadres de lecture cohérents pour une meilleure prise en compte, pour les besoins du développement, de la complexité du réel.

## Bibliographie

ANKOGUI-MPOKO G.F., 2002. Sociétés rurales, territoires et gestion de l'espace en RCA. La difficile intégration de l'élevage et de l'agriculture au nord-est de Bambari. Thèse de Doctorat. Bordeaux : Univ. Montaigne Bordeaux 3 - Prasac - Cirad, 393 p.

CABOT J., 1964. Le bassin du moyen Logone, Thèse de doctorat es lettres, Faculté des lettres et sciences humaines de l'université de Paris, 327 p.

CERDAN C., KAMENI A., KENIKOU Ch., NDJOUENKEU R., 2002. « Quels dispositifs d'appui pour la promotion des petites entreprises agroalimentaires des savanes d'Afrique centrale ? » Communication au colloque Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Garoua, Cameroun, 27-30 mai 2002.

COUTY P., 1968. « La structure des économies des savanes africaines », in Cahiers ORSTOM, série sc. Hum., V, 2 : 22-43.

DUTEURTRE G., KOUSSOU M.O., 2001. L'essor de l'élevage pastoral au Sud du Tchad. Communication à l'atelier Elevage et mobilité, Cirad, septembre 2001, 10 p.

HAUTDIDIER B., BOUTINOT L., 2002. Bois-énergie et foresterie communautaire, un exemple malien ». Poster présenté au colloque Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Garoua, Cameroun, 27-30 mai 2002.

ICAC, 2001 et 2002. Monthly press releases. Washington, <http://www.icac.org>.

MAGRIN G., 2001. Le Sud du Tchad en mutation. Des champs de coton aux sirènes de l'or noir. Paris, Sépia-Cirad, 427 p.

MAGRIN G., 2000. Vivrier marchand et intégration régionale : l'essor de la culture de l'arachide au sud du Tchad. Montpellier, Cirad-Prasac, 65 p.

MBETID-BESSANE E., 2002. Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique, Thèse de doctorat de l'université de Toulouse le Mirail, INPT, 317 p.

RAIMOND C., 1999. Terres inondées et sorgho repiqué. Evolution des espaces agricoles et pastoraux dans le bassin du lac Tchad, thèse de doctorat de géographie, université de Paris I, 543 p.

ROESCH M., WAMPFLER B., KENIKOU Ch., 2002. Financer la campagne agricole : quels appuis, quelles évolutions ? Le cas du Nord Cameroun. Communication au colloque Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Garoua, Cameroun, 27-30 mai 2002.

ROUPSARD M., 1987. Nord Cameroun. Ouverture et développement. Thèse de doctorat d'Etat. Université de Paris X, Coutances, 516 p.

SAUTTER G., 1957. Le chemin de fer Bangui-Tchad dans son contexte économique régional. Etude géographique de l'économie des transports au Tchad et dans le Nord de l'Oubangui, Bangui, CSECFBT, Université de Strasbourg, 325p. Réédition 1999. Un projet colonial sans lendemain : le chemin de fer Bangui-Tchad (AEF). Paris, Centre d'études africaines, Ecole des hautes études en sciences sociales, 325 p.

SEIGNOBOS C., IYEBI-MANDJEK O., 2000. Atlas de la province Extrême Nord, Cameroun. Paris, IRD/MINREST/INC, 171 p.